Rapport 2014

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Ville de Macamic, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- ➤ 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2013;
- ➤ 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2014;
- ➤ 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- ➤ 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2015;
- > 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- ➤ 6. Le traitement des élus pour l'année 2014.

1. L'analyse du bilan 2013

REVENUS	Budget initial	2013 réalisé
Taxes	1 841 632	1 905 647
Paiements tenant lieu de taxes	329 226	303 251
Autres recettes de sources locales	302 855	457 905
Transferts	647 781	663 107
Totaux :	3 121 494	3 329 910

<u>DÉPENSES</u>	Budget initial	2013 réalisé
Administration générale	691 013	705 544
Sécurité publique	278 453281 440	
Transport	625 061 616	039
Hygiène du milieu	577 836561 992	
Santé et bien-être	12 300	12 674
Aménagement, urbanisme et développement	74 373	240 293
Loisirs et culture	358 905372 459	
Frais de financement	84 82380 573	
Remboursement de la dette à long terme	307 630 333	803
Affectations	111 10097 799	
Autres		(8 937)
Totaux:	3 121 494 \$	3 293 679 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 208 416 \$, que les dépenses ont été aussi supérieures d'un montant de 172 185 \$ par rapport à nos prévisions initiales, et ce, en rapport aux importants investissements réalisés en 2013 sur l'ensemble du territoire de notre municipalité, le tout ayant laissé un surplus budgétaire de 36 231 \$ en 2013.

Comme vous pouvez le constater, le suivi rigoureux de nos finances publiques reflète fidèlement le portrait de la situation budgétaire au 31 décembre 2013, et ce, pour le mieux-être de la communauté.

À la lumière de mes premières observations, je constate que nos gestionnaires sont préoccupés et efficaces; ils s'assurent d'un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition. La gestion de l'ensemble des départements de la municipalité atteint les objectifs de votre conseil municipal.

Nos dévoués et compétents employés dans chacun leur domaine respectif sont soucieux d'offrir à notre collectivité des services de qualité, et ce, à longueur d'année.

2. La situation financière au 30 septembre 2014

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2014, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 3 046 306 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 3 217 795 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 530 063 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 3 217 795 \$.

Nos contributions financières pour 2014 au 21 octobre 2014

Subvention couches lavables	200 \$
Comité du 100 ^e anniversaire de la municipalité	5 000
Comité du bassin versant	200
C.R.S.B.P. (reconnaissance bénévoles bibliothèque)	50
Club Lions de Macamic :	
→ Brigadière scolaire	1 000
→ Journée sécurité à vélo	175
Centre de la petite enfance	50
Jardin communautaire	435
Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	13 931
Comité des loisirs - secteur Colombourg :	
⇒ Bye Bye 2013	600
École Dagenais - Pavillon Colombourg	50
Cour d'école - secteur Colombourg	315
Carrefour Jeunesse Emploi	350
Excavation D. Bédard de Mancebourg (don déneigement Petit Rang 1)	500
Formation pour les élèves RCR - Pavillon Tremblay	150

3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 comporte des projets pour une somme de 221 286 \$ pour la réfection du réseau routier rural et urbain, l'achat d'équipement informatique, le projet bibliothèque et l'achat d'un marteau piqueur, d'un véhicule pour déneiger les trottoirs et d'une zamboni.

4. Les réalisations 2014 et les orientations de la municipalité pour 2015

Les réalisations prévues au programme triennal d'immobilisations s'inscrivent dans la continuité du développement de notre municipalité. L'investissement majeur de 2013 fut certainement la construction de la double surface bitumineuse dans le secteur de Fortin-les-Berges pour un montant de 116 300 \$.

Lors de la préparation du budget 2015, un nouveau programme triennal sera élaboré avec les membres du conseil municipal actuel et les deux nouveaux membres élus.

5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste en date du 21 octobre 2014 :

Hydro-Québec		127 378\$
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)		340 590
Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon (quotes-parts)		120 396
Régie intermunicipale de la gestion déchets de Roussillon		55 608
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)		109 847
2428-8516 Québec inc (Construction La-Ray) : - Construction de la bibliothèque		210 795
Brentag Canada (produits chimiques)		50 512
Innovex consultants (projet nouvelle bibliothèque)		30 799
Marcel Baril Itée : - Calcium - Travaux divers	31 253 \$ 25 360 \$	56 613
MG Service (achat de la zamboni)		33 021
Propane Nord-Ouest inc. (propane Centre récréatif)		34 935
Technifab Industries (achat marteau piqueur)		25 726
Produits Suncor énergie (Dépanneur l'Express, diesel et	essence)	45 105

6. Le traitement des élus pour 2014

La rémunération annuelle versée au maire est de 10 895,76 \$ et l'allocation de dépenses est de 5 448,48 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 3 632,40 \$ et une allocation de dépenses de 1 816,20 \$.

Tous les membres qui participent à divers organismes et comités au nom de la Ville reçoivent un montant supplémentaire de 25 \$ pour leur déplacement et les dépenses que cela peut leur occasionner.

Conclusion

À tous nos employés, un merci bien particulier pour leur travail quotidien à réaliser l'ensemble des projets dans le respect de nos budgets. Merci également aux conseillers de faire cheminer les dossiers dont ils ont la responsabilité, et ce, pour l'avancement et le développement de notre collectivité et à nos bénévoles et aux membres des comités et des commissions pour votre implication et votre dévouement et pour l'excellent travail que vous avez effectué tout au long de l'année.

Bienvenue à nos nouveaux arrivants!

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le maire,

Claude N. Morin